

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU
CONSEIL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE**

Séance du 19 septembre 2018

ORDRE DU JOUR

1. Compte-rendu du COSP des 31 mai et 2 juillet 2018 (pour validation),
2. Point sur les résultats des concours et des masters (15'),
3. Point sur la rentrée à l'ESPE (15'),
4. Présentation du dossier de chacune des quatre mentions de master pour l'évaluation par le HCERES - Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur- (1h) (pour validation),
5. Quelles orientations pour améliorer la formation initiale – Présentation D. Filâtre, président du comité national de suivi de la réforme de la formation des enseignants, recteur de l'académie de Versailles (1h),
6. Modalités d'examen pour le master MEEF 1 (15') (pour validation),
7. Point de situation sur le DU master MEEF (15') (pour validation),
8. Questions diverses.

1. Compte-rendu du COSP des 31 mai et 2 juillet 2018 (pour validation),

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés (18 pour / 0 contre / 0 abstention) le compte-rendu du 31 mai 2018.

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés (19 pour / 0 contre / 0 abstention) le compte-rendu du 02 juillet 2018 sous réserve de la suppression de la phrase page 3 « Il est constaté que l'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) est trop fine. ».

4. Présentation du dossier de chacune des quatre mentions de master pour l'évaluation par le HCERES -Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur- (1h) (pour validation),

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés (18 pour / 0 contre / 0 abstention) les dossiers d'auto-évaluation de chacune des quatre mentions de master MEEF pour l'évaluation par le HCERES.

Pour ce qui concerne le dossier d'auto-évaluation du champ de formation Education, les membres du conseil d'orientation scientifique et pédagogique :

- s'accordent sur le principe que le document d'auto-évaluation du champ intitulé « Education » présenté par l'UCP ne peut en aucun cas remplacer le dossier pilotage global des mentions MEEF ;
- demandent, conformément à la décision prise le 4 janvier 2018, que le dossier pilotage fasse l'objet d'une

rédaction commune des partenaires de l'ESPE ;

- souhaitent que l'HCERES soit contacté pour obtenir un report de date de dépôt du dossier pilotage (date limite le 20 septembre 2018).

La date du 1^{er} octobre 2018, à l'ESPE site de Saint-Germain-en-Laye, est retenue pour travailler de manière partenariale sur ce document avant transmission à l'HCERES.

6. Modalités d'examen pour le master MEEF 1 (15') (pour validation),

Le point 6 est retiré de l'ordre du jour car le Comité académique a rejeté la demande de modification de modalités d'examen pour le master MEEF 1.

7. Point de situation sur le DU master MEEF (15') (pour validation),

Les membres du conseil d'orientation scientifique et pédagogique s'accordent, à l'unanimité sur la modification de l'ordre du jour ; le point 7 devient « Vote sur les modalités de contrôle et de connaissance du DU master MEEF ».

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés (15 pour / 0 contre / 0 abstention) les modalités de contrôle et de connaissance du DU master MEEF sous réserve des modifications apportées en séance.

L'enregistrement de la séance est disponible au secrétariat des affaires générales et instances